

LA PRODUCTION DU BLE AUX ETATS-UNIS

L'avenir du blé canadien

La France se plaint amèrement de la hausse des prix du blé; l'élévation des cours s'est manifestée dans des proportions bien plus considérables aux Etats-Unis où elle a atteint près de 80 pour cent. Cette hausse s'explique très naturellement par la rupture de la proportion ancienne entre la production de blé et la population. On s'en peut convaincre par le vu du tableau suivant dont les chiffres sont fournis par les statistiques américaines:

	Surfaces ensemencées en blé — (En acres)	Production de blé en boisseaux —	Population des Etats-Unis —
1899	44,592,516	547,303,846	75,000,000
1900	42,495,385	522,229,505	75,004,575
1901	40,895,514	748,460,218	77,612,569
1902	46,202,424	670,063,008	79,230,563
1903	49,464,967	637,821,835	80,818,457
1904	44,074,875	552,399,517	82,466,551
1905	47,854,079	692,070,489	84,081,515
1906	47,305,829	735,260,970	85,702,533
1907	45,211,000	634,087,000	87,300,533
1908	47,557,000	664,602,000	88,038,527
1909	44,261,003	683,340,607	90,556,521
1910	45,681,000	635,121,000	92,174,515
1911	49,543,000	621,338,000	93,792,509

On constate que, en ces dernières années, et notamment depuis 1909, la production américaine de blé a diminué. Depuis longtemps déjà, elle a cessé de suivre la même progression que la population américaine.

Plus d'une explication peut en être donnée.

Tout d'abord, aux Etats-Unis comme ailleurs, la population tend à se concentrer dans les villes. En 1900, la population rurale dépassait celle des grands centres de 12,775,000 personnes; cette différence s'est réduite en 1910 à 6,725,000 âmes. D'autre part, les agriculteurs tendent à négliger la culture des céréales pour d'autres qu'ils jugent plus profitables. Le coton surtout gagne du terrain: en 1909 il occupait une surface de 32% supérieure à celle de 1890; pour le fourrage et le tabac, la différence est un peu moins forte; elle marque cependant pour l'un et l'autre un gain d'environ 17%.

Les statistiques établissent, d'autre part, la diminution croissante de l'exportation des blés des Etats-Unis. Voici, à cet égard, quelques chiffres:

	Exportation de blé des Etats-Unis		Exportations de céréales
	Boisseaux	Dollars	Dollars
1901	132,060,667	96,771,743	275,781,347
1902	154,056,102	112,875,222	213,392,061
1903	114,181,420	87,795,104	221,391,022
1904	44,230,169	35,850,318	140,339,006
1905	4,394,402	3,005,570	110,254,217
1906	34,973,291	28,757,517	187,457,811
1907	76,569,423	60,214,388	184,038,013
1908	100,371,057	90,736,767	215,584,345
1909	66,923,244	68,094,447	160,161,621
1910	46,679,876	47,806,508	133,570,511
1911	23,729,302	22,040,273	124,913,537

Il se pourrait donc que d'ici à peu d'années l'Europe ne pût plus compter sur les Etats-Unis pour se fournir des blés qui sont nécessaires à sa consommation.

Il est vrai, qu'en revanche, la production du blé, augmente au Canada.

D'après les derniers rapports, les surfaces ont atteint, en 1911, 4,250,725 hectares, dont 3,882,246 hectares dans les trois provinces du Nord-Ouest: Manitoba, Alberta, Saskatchewan. Sur les mêmes territoires de ces trois provinces, en 1910, le blé n'occupait pas plus de 756,794 hectares.

En 1910, les trois grandes provinces de l'Ouest produisaient, à elles trois plus de 43 millions d'hectolitres de blé.

Les exportations de blé et de farine du Canada tendent ainsi à devenir de plus en plus importantes:

Elles ont atteint, en 1910, 49,731,350 boisseaux de grain et 3,064,028 barils de farine. (Elles ont légèrement diminué en 1911, malgré l'excédent des emblavures, par suite d'une médiocre récolte.)

A noter, toutefois, qu'il y a aussi au Canada un mouvement d'augmentation de la population qui pourra donner les mêmes résultats que ceux qu'on commence à constater aux Etats-Unis, si une politique sagement comprise n'y met bon ordre.

UNE MARQUE BRITANNIQUE

Un congrès des chambres de commerce britanniques s'est tenu, il y a quelques jours, à Londres. Parmi les votes qui ont été émis, il en est un présentant un intérêt particulier. Sur la proposition de la chambre de commerce italienne de Londres, on a décidé la création et l'enregistrement d'une marque industrielle impériale anglaise, permettant à ceux qui désirent des produits anglais de les distinguer et de ne pas être victimes de fraudes, ce qui actuellement est le plus habituel. Le délégué de la chambre de commerce australienne, à Londres, a insisté longuement sur les avantages considérables obtenus par l'Allemagne grâce à la marque "Made in Germany" avantages qu'il estimait pouvoir être obtenus par la Grande-Bretagne si une mesure analogue était prise par elle.

Tandis que les chambres de commerce anglaises votaient en faveur d'une marque britannique, la chambre de commerce anglaise à Paris faisait des représentations contre un projet de loi déposé à la chambre française demandant la prohibition de l'importation en France des poissons de conserve, y compris le saumon, le homard, etc., ne portant pas imprimé en relief sur la boîte, le nom du pays d'origine. La chambre de commerce anglaise fait remarquer que si cette prohibition est tout à fait raisonnable en ce qui concerne l'importation des sardines et des sprats, il n'y a, au contraire, aucune raison d'exiger l'impression du nom du pays d'origine pour les conserves de saumon et de homard, que la France ne produit pas.

L'adoption de ce projet de loi, dit la délibération de la chambre de commerce anglaise de Paris, fera un grand tort aux exportateurs de conserves du Canada.

PROJET DE FUSION DE DIFFERENTES COMPAGNIES

L'"Evening Telegram" publie la rumeur disant qu'au retour d'Europe de Sir William MacKenzie, il y aura fusion de la "Toronto Street Company", de la London Electric Company" et de la Dominion Power and Transmission Company de Hamilton. Ces compagnies représentent un capital de \$37,500,000. Le capital du nouveau "mégrer" sera probablement de \$40,000,000.